

la **VIE** des communautés religieuses

2

**Une critique
judicieuse est
un devoir**



FÉVRIER 1966

Nombre de nos abonnés, en renouvelant leur souscription, nous ont adressé leur satisfaction et nous ont rappelé leur fidélité. Dans l'impossibilité de les remercier individuellement, qu'ils veuillent bien trouver ici l'expression de notre gratitude. Qu'ils sachent combien cette amitié est un encouragement et un soutien pour l'effort de tous ceux qui collaborent à la revue. *Le Directeur.*

La VIE des communautés religieuses

- Revue publiée par les RR. PP. Franciscains de la Province St-Joseph au Canada; paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, par fascicules de 32 pages;
- La Direction est assurée par le **R. P. Léonce HAMELIN**, assisté d'un groupe de professeurs au cléricat théologique de Rosemont (Montréal);
- On souscrit à la revue directement, sans l'intermédiaire des librairies ni des agences. En joignant une étiquette à toute correspondance administrative, vous facilitez notre travail;
- Tout ce qui concerne la Revue (envoi de manuscrits, consultations, service bibliographique, administration) doit être adressé à :

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

5750, Boulevard Rosemont

Montréal 36 — Tél. 259-6911

PRIX DE L'ABONNEMENT : \$2.75 (pour tout pays)

Chaque auteur porte la responsabilité de ses articles

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

La VIE des communautés religieuses

FEVRIER 1966
vol. 24, n° 2

- Richard BERGERON, **Idéal et structures** 34
o.f.m.

La revue continue sa réflexion en marge du Décret sur la rénovation et l'adaptation de la vie religieuse. Le présent article décrit l'esprit qui doit animer tous ceux qui veulent travailler à cette adaptation. S'il insiste sur un point, il ne veut pas pour autant minimiser les autres critères de rénovation sur lesquels s'arrête le Décret.

- Laurent BOISVERT, **Les exigences de l'autorité-service** ... 41
o.f.m.

"Une rénovation efficace et une adaptation adéquate ne peuvent être obtenues que moyennant la coopération de tous les membres de l'Institut" (Décret, n. 4). Cette coopération découle nécessairement de l'autorité-service qui exige une très grande compréhension au niveau des relations humaines. L'auteur analyse les exigences de cette autorité.

- S. S. PAUL VI **Sens et joie de la vie consacrée** 48

Allocution de S.S. Paul VI à des religieuses reçues en audience le 11 septembre 1965.

- Lévi COSSETTE, **Ciné-télé : une vision pastorale** 52
o.f.m.

L'article essaie de discerner les possibilités pastorales qu'offrent les moyens de communication sociale pour la période de formation des religieux.

- Consultations** 61

Les livres - Les disques

IDÉAL ET STRUCTURE

Richard BERGERON, o.f.m.

*Professeur de Théol. dogmatique
Collège franciscain de Théol.
5750, boul. Rosemont, Montréal.*

Le temps n'est plus à une naïve satisfaction de soi, à une pieuse contemplation du passé, ou à une pusillanimité servile. Il faut avoir le courage de regarder lucidement la réalité actuelle, sans nostalgie pour un passé révolu. Cette analyse courageuse de la situation présente nous aidera à mieux préparer l'avenir. Dans la crise grave que traversent les institutions religieuses, la critique est un devoir. Un trouble vague et mal défini est toujours nuisible, alors qu'une critique judicieuse s'avère libératrice et bénéfique. Le temps est donc à la critique. Il ne s'agit pourtant pas d'une mode ; on ne critique pas pour être "dans le vent", mais par devoir. L'effort de lucidité critique qui existe dans certaines communautés est réconfortant. Encore faut-il que cette critique soit exempte de tout ressentiment contre sa propre communauté et qu'elle se fonde en définitive sur l'amour qu'on a pour elle ; encore faut-il que cette critique soit humble, juste, réservée et en dépendance de l'autorité ; encore faut-il qu'elle soit engagée et constructive. On ne parlera jamais avec l'indépendance d'un dilettante qui ne se sent pas concerné, mais toujours avec la conscience de sa responsabilité envers ses frères, et à partir de son engagement dans sa communauté.

Au-delà de toutes nos angoisses et de tous nos problèmes, la question qui se pose à nous aujourd'hui est une question de fidélité : fidélité au Christ, fidélité aux valeurs spécifiques de son institut, fidélité à soi-même. A la source de notre inquiétude actuelle et de nos désirs de réformes se trouve l'angoisse existen-

tielle d'un être libre qui commence à douter de l'authenticité de sa fidélité. Le religieux actuel ne sait plus comment concilier la triple fidélité dont il vient d'être question. Il sent confusément que son engagement vis-à-vis des structures de sa communauté met en cause la fidélité à soi-même ou entre en conflit avec sa fidélité au Christ et sa fidélité aux valeurs religieuses. La tension existe entre, d'une part, l'attachement à une structure existante et, d'autre part, la fidélité à des valeurs personnelles, vivantes. En dernier ressort, il s'agit d'une tension entre l'objet et la personne, ou, pour employer la terminologie de Newman, entre le système et l'influence. L'influence et le système sont les deux puissances motrices qui mènent le monde ; ce sont les deux grands principes d'action dans les affaires humaines. Ces deux principes sont distincts et chacun a une fonction particulière à remplir ; l'un est nécessaire à l'autre ; les deux doivent se compléter.

L'influence paraît d'abord ; le système ensuite. Au début, c'est l'idée, la vie, l'intuition, le zèle ; après viennent la sagesse, la prudence, l'organisation, l'institution et le droit. Telle est l'histoire de toute société, même religieuse : elle surgit de l'influence et débouche sur le système ou, comme dit Newman, "elle commence par le poète et finit par le gendarme"¹. A la racine de tout système, il y a un principe spirituel, individuel et immanent qui se traduit ensuite en une législation et une institution. Le système naît de l'influence, parce qu'elle est un dynamisme qui jaillit de la personne ; elle est une sorte de flux magnétique qui rayonne de l'individu. L'influence est de nature personnelle ; c'est le principe de personnalité. Le système, lui, est de nature sociale. Le système naît d'efforts individuels. Les individus qui sentent fortement exercent une influence particulièrement efficace ; ce sont eux qui lancent dans le monde les idées vivantes et fortes. Les grandes œuvres sont le fruit de grandes idées et non des systèmes, si parfaits soient-ils. "Aucun système, écrit Newman, n'a jamais produit de grandes oeuvres"².

L'influence est le principe de vie, le dynamisme intérieur du système ; elle est au système ce que la respiration est au corps. Le système sans l'influence est un corps mort. Le système a toujours tendance à s'hypertrophier, au point d'étouffer l'esprit

1) NEWMAN, *University Sketches*. Ed. par M. Thierney, Dublin 1961, 74.

2) NEWMAN, *Apologia pro vita sua*. Trad. française par L. Michelin Delimages. Paris 1951, 75.

qui l'a fait naître ; il a tendance à substituer la loi à l'idée vivante. Il se sclérose alors et se momifie. De par une nécessité intérieure, le système dégénère presque infailliblement en institutionalisme et en juridisme et engendre finalement le légalisme. L'idée est alors étouffée par le système ; l'idée devient législation, droit, prescription. Le système, qui a pour but de prolonger l'idée dans le temps et de la décupler dans l'espace, rend alors l'idée captive ; c'est la lettre qui s'est substituée à l'esprit³.

La communauté religieuse n'échappe pas à cette loi. Les deux principes, l'influence et le système, agissent également en elle. Là encore, ce qui paraît d'abord, c'est l'influence personnelle d'un homme ou d'une femme remarquables par leurs valeurs humaines et spirituelles. Les congrégations religieuses sont apparues subitement comme un dynamisme nouveau au sein d'une Eglise établie. Elles sont apparues comme un esprit vivifiant ou comme une idée puissante. Cette idée s'est répandue dans le monde, plus ou moins rapidement, selon la puissance de son dynamisme. Très tôt, le système s'est formé qui est venu canaliser cette idée explosive et l'empêcher de dégénérer en désordre ou en fanatisme et finalement de se dissoudre. Le plus grave, c'est que souvent le système n'est pas sorti uniquement de l'idée. Pour se constituer, il a dû emprunter bien des éléments étrangers à l'idée. Et aujourd'hui nous constatons qu'il existe un vrai décalage entre cette idée et le système qui devrait l'incarner. La question qui se pose à chaque religieux est de savoir si le système actuel est en harmonie avec l'idée qui en est à l'origine.

C'est à l'intérieur de ce manque d'harmonie et de réciprocité du système par rapport à l'idée que s'inscrit le problème de la fidélité de chaque religieux à son fondateur et, à travers lui, au Christ Jésus. Et cette double fidélité est, à son tour, inséparable de la fidélité à soi-même, puisque toute fidélité passe par la fidélité à soi-même. S'il en était autrement, la fidélité au Christ serait

3) Il faut entendre ici le mot *idée* au sens newmanien. Ce n'est pas le concept, ni la représentation mentale d'un objet d'expérience ; c'est la somme intégrale de tous les aspects possibles de cet objet. Aucun aspect n'est assez profond pour épuiser le contenu de l'idée ; aucun terme ne peut suffire à l'exprimer valablement. L'idée n'est ni au-dessus, ni au-dessous de l'esprit humain. "Elle se meut essentiellement entre le plan idéal et le plan social en passant par un point unique qui est la personne. C'est dans ce passage que se manifeste sa vie" (J. GURRON, *La philosophie de Newman*. Paris 1933, 82-83 ; voir M. NÉDONCELLE, *Oeuvres philosophiques de Newman*, Paris 1945, 155-157).

une aliénation de la personne. Toute fidélité vraie s'inscrit dans la fidélité à soi-même. Le Christ n'est pas venu détruire la nature, mais l'achever. Au-delà de toute opposition, il y a une harmonie radicale et un ordre réciproque fondamental entre l'ordre de la rédemption et l'ordre de la création, entre la nature et la grâce. Celle-ci ne vient pas chapeauter celle-là. La grâce s'inscrit dans les entrailles de la nature elle-même et l'épanouissement total et intégral de la nature n'est pas le résultat de ses seules forces naturelles, mais de l'action de l'Esprit du Christ. C'est dire que la fidélité au Christ passe par la fidélité à soi-même. On pourrait même dire qu'au plus profond elle s'identifie avec elle.

Or, dans le Christianisme, la personne humaine et libre est un absolu en ce sens qu'elle relativise toutes autres valeurs non personnelles : celles-ci sont relatives et secondes par rapport à la personne. La personne libre a donc toujours la primauté sur le système ; jamais elle ne doit lui être sacrifiée. C'est un crime de lèse-majesté que de subordonner la personne à la fonction ou à la structure ; c'est diviniser la loi ; c'est faire du système une idole ; c'est tomber dans le vice des pharisiens qui sacrifiaient l'homme à la loi ; c'est encourir le reproche du Seigneur qui affirme que la personne n'est pas pour la loi, mais la loi pour la personne. Nous ne sommes pas dans une communauté pour servir un système, mais pour servir nos frères. Les expressions "servir la communauté", "travailler pour la gloire de la communauté" devraient être bannies de notre vocabulaire car, même si elles peuvent s'entendre dans un sens acceptable, elles n'en suggèrent pas moins une certaine subordination de l'individu au système. Quand le Seigneur affirme que nous sommes des serviteurs inutiles, il ne le dit pas par rapport à une loi, mais par rapport à nos frères, les hommes. La personne ne répond pas à la question : "à quoi sers-tu ?" ou "à qui sers-tu ?" Ce serait en faire un instrument et un outil. Elle ne répond pas non plus à la question : "que sers-tu ?" Ce serait donner la primauté à l'objet non personnel. Elle répond à la question : "qui sers-tu ?" Le "servir" de la personne implique toujours une relation interpersonnelle. Il faut se demander sérieusement si dans nos communautés le système ou la fonction n'a pas concrètement la primauté sur la personne. Maintenir un cadre au détriment des hommes, c'est donner la primauté au système ; mettre un individu dans une fonc-

tion pour laquelle on sait qu'il n'est pas fait, c'est donner la primauté au système ; urger des règles désuètes qui ne rejoignent plus l'individu et contredisent ses aspirations profondes, c'est donner la primauté au système.

Si notre fidélité s'adressait à un objet, nous serions sûrs d'être fidèles en nous attachant au système tel qu'il existe. Mais ma fidélité ne s'adresse jamais à une chose. On n'est jamais fidèle à une chose ; on y est plus ou moins attaché ; cet attachement n'est pas encore de la fidélité. La fidélité s'inscrit toujours à l'intérieur d'une relation personnelle. Je suis fidèle à quelqu'un. Le système ne peut être l'objet de ma fidélité ; son rôle est de servir de cadre et de médium à ma fidélité. Mais puisque la fidélité est une attitude personnelle et que la personne est un être vivant en perpétuelle évolution, il se peut qu'un système qui jadis était un médium adéquat de fidélité, ne soit plus apte aujourd'hui à remplir ce rôle. Alors il s'inscrit en faux dans ma relation de fidélité ; il devient destructeur de fidélité et partant de personnalité.

La fidélité est une donnée dynamique. "Être fidèle à soi-même, écrit Gabriel Marcel, c'est répondre à un certain appel intérieur qui m'enjoint de ne pas m'hypnotiser sur ce que j'ai fait, mais au contraire de m'engager, de continuer à vivre, par conséquent d'évoluer"⁴. La fidélité à autrui aura aussi ce caractère dynamique parce qu'elle doit suivre la courbe d'évolution de son être et du mien. La fidélité au Christ est, elle aussi, du même type, à la seule différence qu'elle est inconditionnelle : elle s'appelle la foi. Être fidèle à soi-même ou au Christ ne signifie pas que l'on reste attaché à des principes adoptés une fois pour toutes. On peut être constant avec soi-même, sans être fidèle à soi-même. La fidélité exige qu'on soumette ses principes et ses vues à un examen sans cesse renouvelé. La paresse naturelle incite l'homme à placer ces principes au-dessus de toute discussion. De plus, le mécanisme de la vie sociale joue en faveur de la substitution de l'automatique au personnel. Tel homme est classé comme professant telle opinion ou tel principe ; par là, il s'assure une certaine place dans la société ; il se taille une réputation ; il joue un personnage. En changeant de conviction, au contraire, il passera aux yeux de tous pour un inconsistant et pour un homme peu sérieux. La fidélité est un dynamisme toujours en mouvement. Être fidèle, c'est rester

4) G. MARCEL, *Homo Viator*. Paris 1944, 179.

vivant. L'infidélité est précisément l'obstination à maintenir le passé et le refus d'admettre l'évolution des êtres et de soi-même d'abord.

Puisque la fidélité au Christ, à soi-même et au fondateur d'un Ordre est une donnée dynamique, elle commande un renouvellement incessant du système dans lequel elle doit s'exprimer. Tout le monde s'accorde pour dire qu'il faut faire une réforme. Cet accord général qui n'est souvent que verbal, ne va pas bien loin. Les divergences de vue apparaissent aussitôt qu'il s'agit de déterminer la nature, la qualité et les exigences concrètes de cette réforme.

D'aucuns estiment que la réforme dont nous avons besoin doit être un renouvellement moral. Si chacun nettoie sa maison, la ville deviendra propre. La réforme sera le résultat ou mieux la somme globale des réformes personnelles. Il faut commencer par se réformer avant de vouloir réformer les structures. La sainteté personnelle, disent-ils, est la seule réforme valable. Il est évident que nous devons tous pratiquer plus résolument cette "métanoïa", cette vie de pénitence, dans laquelle nous nous sommes engagés par vœux. Je dirais même que cette "métanoïa" indispensable au religieux comme à tout chrétien, doit posséder certaines caractéristiques spécifiques, car les religieux aussi ont des péchés mignons qui leur sont propres. Ces vices ne sont pas seulement des défaillances dues à la faiblesse de l'humaine nature en général. Ce sont des vices particuliers, relatifs au conditionnement créé par le système actuel. Il y a une certaine forme d'hypocrisie, d'infantilisme, de tricherie juridique qui disparaîtrait de ce monde si le système actuel était réformé. Notre effort de "métanoïa" doit essayer de débusquer ces vices spécifiques et de les combattre.

Quoi qu'il en soit de la nécessité et de l'urgence d'une réforme morale, elle restera insuffisante dans les circonstances actuelles. Affirmer le contraire, ce serait méconnaître la réalité concrète. Les bonnes dispositions et la bonne volonté ne suffisent pas ; cette bonne volonté doit avoir la possibilité de s'exprimer et de s'incarner. Pourtant il y a des dispositions et des systèmes qui peuvent être un obstacle à la mise en oeuvre des bonnes intentions. Les lois du jeûne eucharistique ont bloqué longtemps des chrétiens pourtant désireux de communier souvent. Penser que la réforme intérieure suffit, c'est tomber dans l'angélisme. Il n'y a pas de spirituel pur qui pourrait se réaliser dans sa pureté indé-

pendamment d'un conditionnement concret. Le système exerce toujours une influence sur les esprits, la mentalité et même l'attitude morale des individus. Il existe un rapport profond entre le comportement d'un individu et le système dans lequel il vit. Notre conception de l'idéal religieux est nécessairement influencée par les conditions de vie créées par les structures des communautés. Sauf exception, il est impossible d'avoir un esprit authentiquement évangélique si on n'est pas évangélique dans son style de vie. La réforme morale, pour nécessaire qu'elle soit, ne suffit donc pas ; il faut une réforme du système lui-même, car si nous ne réformons pas le système, c'est lui qui nous déformera.

Certains prônent une réforme du système actuel, désignant par là la réforme des abus structureaux qui se sont infiltrés dans les constitutions. Ils estiment qu'une adaptation des constitutions actuelles suffirait à garantir notre fidélité aux valeurs évangéliques et à nous insérer dans le mouvement de l'Eglise actuelle.

D'autres pensent que ce dont les religieux ont besoin, c'est d'une réforme créatrice structurale. Il faut créer du neuf et non rapiécer du vieux. Il ne s'agit pas de faire du bricolage avec les constitutions, de supprimer un mot ici, d'ajouter un adverbe là. Cela ne nous mènerait nulle part et ne résoudrait pas le problème de fidélité qui se pose au religieux. Donc pour être valable, une réforme ne doit pas consister uniquement dans l'élimination des abus structureaux ; elle doit être créatrice de formes nouvelles et inédites.

Cette dernière forme nous paraît plus indiquée. Quoi qu'il en soit, une liberté authentique est nécessaire, car la "liberté authentique, écrit Berdiaef, n'est pas celle dont on jouit pour accomplir la loi, mais celle dont on jouit pour créer du neuf"⁵. Faisons confiance à cette liberté créatrice qui n'est pas du libertinage capricieux, mais un don de l'Esprit.

*

* * *

Cette réflexion a voulu insister sur l'esprit de liberté qui doit animer ceux qui travaillent à la réforme de la vie religieuse selon l'exhortation du Décret de Vatican II. Nous croyons inutile d'ajouter qu'elle ne veut en rien minimiser les autres critères de rénovation sur lesquels insiste le Décret.

5) N. BERDIAEF, *Esprit et Réalité*. Paris 1959, 111.

LES EXIGENCES DE L'AUTORITÉ-SERVICE

Laurent BOISVERT, o.f.m.

*Professeur de Théol. dogmatique
Collège franciscain de Théologie
5750, boul. Rosemont, Montréal.*

Il est évident que l'autorité est ordonnée au bien spirituel des sujets, car tous sont des chrétiens appelés à la perfection de la charité. Elle vise donc, en définitive, à édifier en eux l'homme intérieur, à les aider à croître dans l'amour de Dieu et du prochain, en les nourrissant du pain spirituel de la Parole de Dieu, en favorisant leur prière, et même, à l'occasion, en leur distribuant, avec humilité et amour, avertissements opportuns et corrections nécessaires. Mais pour atteindre ce but, les supérieurs doivent tenir compte d'un certain nombre d'exigences, qui se situent presque totalement au niveau des relations humaines, et sans lesquelles ils compromettraient totalement ou en partie le bien spirituel de leurs sujets qu'ils veulent promouvoir, quelle que soit l'abondance de leurs exhortations pieuses, de leurs prières, de leurs avertissements ou de leurs corrections. Je voudrais expliciter quelques-unes de ces exigences.

Connaître ses sujets

Quand on veut rendre service à une autre personne, il faut d'abord s'appliquer à la bien connaître, car plus on la connaît, plus on est en mesure de l'aider. Le supérieur, qui a comme devoir d'état de servir, doit tout mettre en oeuvre pour bien connaître ses sujets, leurs aspirations, leurs aptitudes, leurs besoins, leurs problèmes. Et pour acquérir cette connaissance, le grand moyen reste encore de les écouter, ce qui signifie bien autre chose que de les entendre avec plus ou moins de distraction et d'impa-

tience. Ecouter, cela veut dire s'ouvrir à l'autre, se mettre dans un état de disponibilité, de réceptivité totale à sa parole, de sorte qu'on puisse saisir exactement et totalement ce qu'il exprime, sans rien exagérer ou diminuer. Celui-là n'écoute pas vraiment qui poursuit son idée alors que parle son interlocuteur, qui présente une solution quand l'autre commence à peine à lui exposer son problème, qui porte un jugement favorable ou défavorable avant même que l'exposé du cas soit terminé. Celui-là non plus n'écoute pas vraiment qui prête plus d'attention à la personne qui parle et à la manière dont elle parle, qu'à ce qu'elle dit, comme si le poids de la parole se mesurait à l'amabilité de la personne et à la finesse de son expression.

Le supérieur, qui sait écouter ses sujets, arrivera peu à peu à les connaître vraiment, et de la sorte deviendra plus apte à les servir. Cela ne veut pas dire qu'il admettra toutes leurs idées, leurs goûts, leurs caprices, leurs enthousiasmes ; mais cela veut dire qu'il reconnaîtra et respectera les vérités et les valeurs immuables qui sont en eux ; et s'il y a des déviations et des erreurs, il en cherchera l'origine afin de les mieux rectifier ou extirper. Il découvrira ainsi chez les hommes de la génération actuelle, qui présente un visage nouveau de nature même à l'étonner, s'il est d'un certain âge, une grande bonne volonté, de la droiture et de l'honnêteté, un désir sincère d'avancer et de se perfectionner. Il reconnaîtra également qu'ils n'apprécient pas du tout une morale négative, où prennent la première place les choses défendues, les renoncements, les retranchements, les souffrances et les larmes, une croix sans halo de résurrection. Ce qu'ils préfèrent c'est une sainteté qui soit le libre épanouissement de leur vie, courage et générosité, amour et joie, une sainteté qui soit sous le signe de l'épanouissement plutôt que sous le signe du renoncement. Rien ne les rebute tant qu'une "sainteté renfrognée, aux yeux fermés, à la tête basse et aux mains closes" ; rien par contre ne peut les enthousiasmer comme une spiritualité de conquête, "que yeux ouverts sur le monde, à la tête haute, aux mains toujours disposées à donner." Il reconnaîtra également, s'il possède la simplicité et l'humilité nécessaires, que malgré tous ses efforts, il n'arrivera jamais à les comprendre pleinement, qu'il existera toujours ou presque toujours entre eux des longueurs d'ondes différentes.

Informers ses sujets

Cette connaissance, réelle bien qu'imparfaite, que le supérieur acquiert de ses sujets en les écoutant et en dialoguant avec eux, lui permet non seulement de leur apporter une aide individuelle, mais aussi de promouvoir et d'harmoniser leur collaboration au bien commun. Car c'est là un devoir pour tous les sujets de servir la communauté dont ils sont les membres, en tirant profit des talents particuliers que Dieu leur a donnés : la passivité et l'inaction n'ont en soi rien de vertueux. Et cette collaboration ne doit pas se limiter à la seule exécution des directives émanant de l'autorité, mais s'étendre à tous les plans où elle est possible et utile. Cela, on le comprend, ne peut se faire que si le supérieur met ses sujets au courant des problèmes, des difficultés, des projets, etc., qui regardent la communauté, afin qu'ils puissent l'aider à solutionner les uns, à perfectionner les autres.

Tout seul il lui est impossible, à moins d'avoir le charisme de l'inspiration et de la révélation, peut-être même celui de l'infaillibilité, de trouver une solution adéquate à tous les problèmes que pose sa communauté, d'apercevoir tous les avantages et tous les inconvénients d'un projet. Si donc il désire ce complément de lumière qui lui viendra des sujets, il lui faut d'abord les informer des problèmes à solutionner, ou des projets à apprécier. Celui-là seul négligerait cette collaboration de ses inférieurs qui se croirait plus sage qu'il ne faut, qui se fierait à lui plus qu'il ne convient, qui se croirait rempli de l'esprit de science et de sagesse. En réalité, pas plus qu'un autre, il n'a reçu de Dieu "le pouvoir d'exprimer une fois pour toutes le dernier mot de la Sagesse universelle" (T. D. ROBERTS, *Réflexions sur l'exercice de l'autorité*, Paris, 1956, 78).

Consulter ses sujets

Cette information des sujets par le supérieur n'a pas pour seul but de porter à leur connaissance les principaux problèmes ou projets concernant la communauté, mais d'être en même temps une manière de provoquer chez eux une réflexion personnelle et de salutaires discussions, d'où jaillissent presque toujours des idées

neuves, des solutions auxquelles il n'aurait sans doute jamais pensé tout seul. Vu que les grâces, accompagnant l'exercice de son autorité, n'élargissent pas son champ de vision intellectuelle et ne lui donnent pas le monopole de la lumière, il lui est, non seulement utile, mais indispensable de consulter ses subordonnés, s'il a vraiment à coeur de promouvoir leur bien. Cette consultation n'est pas un acte de condescendance de sa part, mais un moyen nécessaire de bon gouvernement. La refuser équivaldrait à se mettre dans l'impossibilité morale d'exercer sainement et efficacement son autorité.

Les sujets, de leur côté, ont le devoir d'informer le supérieur, de lui apporter les éléments nécessaires lui permettant de décider en pleine connaissance de cause ; car en définitive, si le supérieur consulte ses subordonnés, c'est qu'il veut tenir compte de leurs suggestions, dans la mesure du possible. Les sujets peuvent même utiliser toute leur compétence pour faire valoir une solution ou un projet particulier, quand ils les jugent importants. Une telle attitude ne devrait jamais être interprétée en leur défaveur, mais plutôt en leur faveur, car elle prouve le souci qu'ils ont de leur bien personnel et du bien de leurs frères. On suppose toujours que les sujets ne cherchent pas à exercer une pression indue sur le supérieur, à le circonvenir pour lui imposer leurs idées, mais qu'ils travaillent, avec lui, à promouvoir le bien du groupe.

Il ne faut pas que la décision du supérieur ne soit que "la résultante ou la projection des forces qui sont à l'oeuvre dans le groupe". On ferait ainsi de la communauté chrétienne une simple démocratie, et du supérieur le représentant et la voix de ses sujets. Ce serait du coup totalement méconnaître la nature de l'autorité chrétienne et celle de l'obéissance. Si la décision du supérieur peut et même doit être éclairée par l'opinion des sujets, elle ne doit jamais se réduire à n'être que l'expression de celle-ci. C'est à l'autorité qu'il appartient de décider, non aux sujets.

En conséquence, lorsque le supérieur prend une décision, les sujets doivent l'accepter et l'appliquer en toute loyauté, sans mettre en avant, comme pour riposter, les éléments de leurs suggestions que le supérieur n'a pas retenus. Il faudrait même ajouter que plus la consultation des sujets est fréquente et large dans un groupe, plus humble et totale doit être l'acceptation de

ce que le supérieur décide. Faute de quoi, la consultation devient source de dénigrement, de mauvais esprit, parfois même de désobéissance.

De son côté, le supérieur, qui prend une décision après avoir tenu le meilleur compte possible des suggestions qu'on lui a faites, ne reviendra pas sur sa décision sans une cause raisonnable de juste nécessité ou de grande utilité. Agir autrement serait faire preuve de légèreté et d'inconstance, d'instabilité dans ses jugements et ses commandements. Par ailleurs, s'il voit qu'il y a nécessité ou grande utilité à modifier une décision, il ne doit pas s'obstiner à tenir sa première idée, privant ainsi ses sujets d'un bien évident.

Faire partager ses responsabilités

Les sujets, nous l'avons dit, ont le devoir de collaborer au bien du groupe dont ils sont les membres. Cette collaboration ne peut se restreindre à la seule exécution des directives émanant de l'autorité, ni même à la seule communication de leurs réflexions personnelles sur des questions posées par le supérieur. Il est également important que celui-ci leur fasse partager ses responsabilités en leur déléguant une partie de ses pouvoirs : ce qui ne signifie pas du tout qu'il renonce à ses propres droits. Car celui qui détient l'autorité n'a pas l'obligation d'en faire un usage immédiat dans chaque cas, c'est-à-dire de régler par lui-même, avec minutie, en y consacrant beaucoup de temps, tous les détails de la vie commune. Ce procédé aurait pour conséquence de faire de ses sujets, de simples fonctionnaires, des organes de réception et d'exécution de l'autorité.

Celui qui détient le pouvoir peut et même doit confier aux autres des tâches particulières, afin de développer en eux le sens de la responsabilité et promouvoir une meilleure collaboration au bien commun. Cette délégation de pouvoirs, en plus d'obliger les sujets à faire certaines options qui les révèlent à eux-mêmes et aux autres, devient une source d'heureuses initiatives, une occasion de faire éclore et de développer des talents insoupçonnés. Que cette délégation présente un risque d'erreurs et de faux pas, cela reste dans le normal des choses. Ce risque ne doit quand même pas incliner le supérieur à refuser toute délégation de pouvoirs,

puisqu'il lui-même peut commettre ces mêmes erreurs ou d'autres semblables, en faisant usage de son autorité.

Les sujets, à qui le supérieur délègue certains pouvoirs, doivent les exercer pleinement, en toute responsabilité, sans lui demander d'intervenir à tout instant. S'il y a des abus dans le domaine qui leur est confié, il est normal que les sujets apprennent à les réprimer, sans attendre que le supérieur, vu leur inertie, se voie contraint d'intervenir. Qu'ils aient le courage de prendre sur eux une mesure odieuse, plutôt que d'en reporter la responsabilité sur le supérieur, même si cette mesure leur vaut la haine et l'impopularité. C'est à ce prix seulement que la délégation de pouvoirs développera en eux le sens de la responsabilité, et contribuera vraiment au bien commun.

Le supérieur, de son côté, qui a confié des tâches particulières à ses sujets, aura soin de leur laisser la liberté nécessaire pour qu'ils puissent les remplir au meilleur de leur connaissance. Qu'il évite d'intervenir à tout instant pour juger le travail accompli, imposer son idée, réclamer des modifications. Qu'il fasse plutôt entière confiance à ses sujets, surtout dans les domaines où ils jouissent d'une réelle compétence, alors que lui-même n'en possède pas. Dans la mesure où il agira par le moyen des subordonnés, dans la mesure aussi où ses interventions immédiates seront rares, dans cette même mesure son autorité sera forte, et le travail des subordonnés, efficace.

*
* *

Les exigences, que nous venons d'énumérer, et qui découlent de ce que l'autorité chrétienne est un service et le supérieur un serviteur, nous laissent deviner les principales qualités du supérieur idéal. Mentionnons d'abord une grande hospitalité intellectuelle lui permettant d'accueillir avec joie les suggestions de ses sujets, en reconnaissant que cet accueil n'est pas signe d'amoindrissement, mais de réceptibilité, d'ouverture d'esprit. Cette hospitalité intellectuelle suppose à son tour une grande humilité, qui naît d'une prise de conscience lucide et d'une acceptation sereine de ses propres limites. Le fait également d'être, de manière constante, au service des autres, exige de lui une grande disponibilité,

une promptitude au don de soi, et en conséquence un profond renoncement, un état de désappropriation personnelle. Ces qualités, et bien d'autres que nous pourrions énumérer, il ne faut pas s'attendre à les trouver toutes, et à l'état parfait, chez tous les supérieurs : ce serait oublier que les supérieurs sont des hommes qui tendent, il est vrai, à la perfection de la charité, mais qui ne l'ont pas nécessairement atteinte. Ce qu'on peut et même ce qu'on doit attendre de chacun d'eux, c'est qu'il ait bien clair devant les yeux l'image du parfait Serviteur qu'est le Christ et qu'en toute loyauté et générosité il s'efforce de l'imiter.

RETRAITE POUR RELIGIEUSES

En collaboration avec les Rév. Pères Jésuites, *une retraite de trente jours pour religieuses est organisée à St-Jérôme du 21 avril au 22 mai 1966.* Pour plus d'information, on voudra bien s'adresser à : **Mère St-Mathias, 135 boulevard Leclerc, Granby.**

NECROLOGIE — **Les Religieux du T. S. Sacrement**: Fr Martial (Henri Deshaies). — **Les Petites Soeurs de la Ste Famille**: Sr M. de l'Epiphanie (Julie Babineau), Sr M. de la Réparation (Aline Miville), Sr S. Alphonse (Palmyre Délorme). — **Les Soeurs de Ste Anne**: Sr M. Virginia (Adèle Valois), Sr M. Cécile de Rome (Vitaline Bélanger), Sr M. Humbéline (Emilia Fafard). — **Les Soeurs de la Charité de Montréal**: Sr Mariani (Anna Garrigan), Sr S. François d'Assise (Alcida Beaudry), Sr Anastase (Ida Ouimet). — **Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie**: Sr M. Madeleine de Jésus (Emélie Hémond), Sr Marie Blaise (Ernestine Trudel). — **Les Soeurs de la Providence**: Sr Imelda Lambertin (Agnès Louise McBride), Sr Hélène Madeleine (Reina Desrochers). — **Les Soeurs Dominicaines du Rosaire**: Sr Jean de la Croix (Laura Morency). — **Les Franciscaines Missionnaires de Marie**: Sr Mary Aldric of the Cross (Mary Ann Murphy). — **Les Petites Soeurs des Sept Douleur**: Sr Thomas de Jésus (Katherine Molloy). — **Les Religieuses de N. D. du Perpétuel Secours**: Sr Ste Rose de Marie (Claire Ida Mercier). — **Les Soeurs de Ste Jeanne d'Arc**: Sr Emma du S. C. (Cécile St Pierre). — **Les Soeurs de N. D. du Bon Conseil**: Sr Ste Louise (Marguerite Marquis).

SENS ET JOIE DE LA VIE CONSACRÉE

(Nous voudrions exprimer des sentiments de satisfaction et de reconnaissance) à chacune des familles religieuses ici représentées : à toutes va Notre affectueux souvenir, à toutes Nos remerciements, à toutes Nos encouragements et à toutes Notre bénédiction. Oui ! Nous voudrions que l'écho de celle-ci retentisse non seulement sur ce territoire, tout émaillé de maisons religieuses, mais aussi partout où vos Instituts ont leurs résidences, leurs communautés, leurs œuvres.

Nous aimons les religieuses de la sainte Eglise : Nous avons en grande estime l'état de sanctification et d'apostolat qu'elles ont choisi. Nous contemplons avec confiance leur épanouissement au milieu du Peuple de Dieu ; Nous reconnaissons volontiers l'importance, la générosité, l'utilité, la beauté que Nos religieuses représentent non seulement pour l'Eglise, mais aussi pour la société, pour le monde qui souvent, tout en se disputant leurs silencieux et précieux services, conteste la légitimité ou l'opportunité de leur existence et de leurs contributions.

Nous voudrions même que leurs rangs soient encore plus garnis et ne manquent jamais d'âmes jeunes, ardentes et pures, capables encore aujourd'hui d'entendre, au milieu du fracas des mille voix et des mille rumeurs du monde moderne, l'appel secret, fort et suave, qui invite à la suite du Christ au plus sublime amour, au plus pur, au plus héroïque, au plus personnel, au plus heureux ; l'appel de la vocation religieuse plaise à Dieu !

Le salut que Nous vous adressons aujourd'hui, chères religieuses, soit de vie contemplative — comme on dit — soit de vie active, se propose à la fois *une signification et un but.*

Une signification

Celle précisément, comme Nous le disions, de reconnaître la situation spéciale, toute choisie et non séparée ni oubliée, que la vie religieuse féminine occupe dans la grande et complexe famille du Christ, la sainte Eglise. Vous y occupez une position distincte qui exige un style de vie particulier, une initiation, une protection, une mentalité, une autonomie relative ; mais c'est une situation qui s'insère dans le dessein unitaire de la communauté ecclésiastique. Votre groupe constitue un membre qualifié pour remplir des fonctions supérieures et spirituelles et organiquement uni à lui.

Ce rapport entre l'Eglise, considérée dans son ensemble unitaire, hiérarchique et communautaire, et les institutions religieuses, vous le savez, est mis en meilleure lumière et en plus grande efficacité par l'esprit et les décrets du Concile œcuménique : il advient, certainement sous l'impulsion de l'Esprit saint, animateur de la sainte Eglise, que l'Eglise elle-même ressent un besoin croissant de se savoir ornée et soutenue par les corporations religieuses. Et celles-ci, à leur tour, ressentent le besoin d'être plus étroitement unies à la Hiérarchie et à la communauté des fidèles. Ce phénomène est un signe consolant et prometteur pour la vie spirituelle de notre temps et le raffermissement de l'Eglise.

Et notez-le : cette plus juste estimation et cette meilleure articulation de l'état religieux avec tout l'organisme ecclésiastique ne résultent pas seulement des services pratiques et apostoliques que des âmes consacrées, comme vous l'êtes, peuvent rendre et rendent effectivement et généreusement aux oeuvres pastorales, charitables et scolaires ; elles ne résultent pas uniquement d'un avantage dans ce domaine de l'organisation et de l'action (ce qui serait déjà un titre très valable à cette mise en route), mais *aussi et surtout du mérite de votre consécration au Christ Seigneur.*

En d'autres termes, elles ne viennent pas seulement de ce que vous, religieuses, vous faites et vous êtes capables de faire pour le bien de l'Eglise, mais avant tout de ce que vous êtes. Vous êtes vouées à la perfection, vous devez faire resplendir dans votre vie la *parfaite authenticité du baptême*, poussée jusqu'aux renoncements les plus radicaux ; elle rappelle son mystère de purification et de pénitence et en même temps elle porte aux sommets de la vie spirituelle et l'amour total de Dieu, du Christ, de l'Eglise,

des frères dans le besoin, que ce mystère du baptême offre à qui le vit pleinement. *L'Eglise a besoin de votre sainteté tout autant que de votre activité.*

Les conclusions vous appartiennent, chères filles dans le Christ. Une seule suffit pour toutes : la vie religieuse, aujourd'hui plus que jamais, doit être vécue dans son authentique intégrité, dans ses nobles et terribles exigences, dans sa profondeur, toujours nourrie de prières ponctuelles et régulières, de sa vigilante intériorité, dans l'observance austère, normale, devenue comme naturelle, des vœux sacrés ; elle doit être sainte, en un mot ; et sainte suivant les principaux besoins de la psychologie moderne et suivant le combat moral, rendu plus ardu et plus courageux par le laxisme moderne qui nous entoure. Ou cette vie est sainte, ou elle n'est pas religieuse.

Un but

Et voici maintenant un but particulier de cette rencontre avec vous : appeler votre attention sur la joie qui doit entourer et pénétrer votre profession religieuse.

Nous Nous référons à une parole du Seigneur qui s'applique à la très sainte Vierge et aussi à vous. Considérez l'épisode vivant de l'Evangile, où cette femme, dont Nous ignorons le nom, une femme du peuple, enthousiasmée par les paroles de Jésus, se met à crier : "Heureuses les entrailles qui t'ont porté et les seins qui t'ont allaité !" Mais le Seigneur de lui répondre : "Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et la gardent" (Lc 11, 28). Cette réponse qui se rapporte à Notre-Dame ne méconnaît certainement pas l'excellence tout à fait singulière de sa maternité divine, mais elle veut mettre en lumière un mérite personnel et excellent de Marie qui non seulement a engendré le Christ, mais a cru en Lui, a gardé la parole de Dieu, a ajouté au privilège de son élection le mérite d'y correspondre par son obéissance. Déjà Elisabeth l'avait saluée : "Bienheureuse, toi qui as cru !" (Lc 1, 45). Saint Augustin commente le fait : "Marie fut davantage bienheureuse en acceptant la foi du Christ qu'en concevant la chair du Christ" (*De Virgin*, 3 ; PL 40, 398).

Or, très chères religieuses, vous avez écouté la voix de Dieu et vous l'avez suivie ! Vous avez écouté, vous avez suivi. Que

pouvons-Nous dire, si ce n'est la parole du Christ : "Bienheureuse êtes-vous !" Votre béatitude doit être celle de la vocation suivie. Ce n'est pas là une observation qui va de soi, une observation conventionnelle ; non, elle concerne une des caractéristiques de la vie religieuse qui, précisément parce qu'elle est comblée de grâce et d'amour, doit être pleine de sainte joie.

Si saint Paul dit et répète à tous les chrétiens : "Soyez heureux, toujours, dans le Seigneur ; je vous le répète, soyez toujours heureux !" (Phil 4, 4), à combien plus forte raison cette exhortation s'adresse-t-elle à vous, très chères sœurs et filles. L'humilité, la pauvreté, la vie cachée, la mortification, l'esprit de sacrifice et les nombreuses épreuves et souffrances, dont est parsemé le sentier de cette vie terrestre, ne doivent pas vous attrister, ne peuvent pas vous ravir la joie du cœur consacré à l'amour.

Et c'est proprement cela que Nous voulons vous dire, vous recommander et vous souhaiter en souvenir de cette sainte réunion : "Soyez heureuses !"

— Heureuses parce que vous avez choisi la meilleure part.

— Heureuses parce que, comme dit saint Paul, quelqu'un ou quelque chose nous sépare-t-il jamais de l'amour du Christ ! (Rom 8, 35).

— Heureuses parce que vous avez consacré votre vie à l'unique et au plus noble amour.

— Heureuses parce que vous êtes les filles chéries de l'Eglise et que vous participez à ses joies et à ses douleurs, à ses peines et à son espérance.

— Heureuses parce que rien de ce que vous faites, aucune de vos prières, rien de ce que vous souffrez, n'est perdu, rien n'est ignoré de ce Père qui voit dans le secret et qui ne laissera rien sans récompense.

—Heureuses parce que, comme la Vierge, vous avez écouté la parole de Dieu et que, en toute confiance, vous l'avez suivie.

Et que Notre Bénédiction apostolique vienne confirmer ce vœu de votre sainte félicité.

PAUL VI.

Pape

CINÉ — TÉLÉ

UNE VISION PASTORALE

Lévi COSSETTE, o.f.m.

*Les Franciscains,
2010 ouest, Dorchester,
Montréal.*

Le monde vit une époque de transition. Les nombreuses et profondes transformations dont il est à la fois le sujet et le témoin montrent assez qu'il est lancé dans une marche irréversible et de plus en plus rapide vers une civilisation nouvelle, totalement différente de la civilisation d'aujourd'hui : il franchit une étape décisive de l'Histoire. Il suffit simplement de constater l'envergure et l'influence prises par le cinéma et la télévision pour s'en convaincre. Partout, dans tous les milieux, sous tous les toits, le cinéma et la télévision deviennent des facteurs de civilisation qui intéressent l'homme, qui le forment et le transforment, même à son insu. Les spécialistes des techniques de diffusion s'accordent pour désigner cette conjoncture par un terme spécial : "la civilisation de l'image"¹. L'expression est consacrée pour signifier que l'homme et la société sont en train de changer sous nos yeux par l'information et la formation qu'ils reçoivent de l'écran. A bon droit, Clauve Beauvalet compare-t-il, dans le premier chapitre de *Cinéma, télévision et pastorale*, la découverte du cinéma et de la télévision à la découverte, au XVe siècle, de l'imprimerie dont on sait les conséquences bonnes ou moins bonnes selon le travail d'éducation populaire fourni².

1) *Cinéma, Télévision et Pastorale* (Recherches Pastorales, 7), Paris, Fleurus 1964, 15.

2) *Ibid.*, 19. "La Réforme protestante (qui supposait la Bible entre toutes les mains) et la Révolution sont des conséquences imprévues de la civilisation du livre. A l'aristocratie intellectuelle succédait la démocratie dans tous les domaines."

C'est une situation de fait : la société contemporaine se nourrit de l'image. Il est inutile de nier. Il ne peut être non plus question de refus, de durcissement, de retour en arrière. Une seule porte est ouverte : tenter de voir clair à l'intérieur de ce nouveau phénomène socio-culturel et se lancer résolument dans l'action. C'est ainsi que le Concile Vatican II s'est fait un devoir, à sa deuxième session, "de traiter les principales questions posées par les moyens de communication sociale"³. L'importance de la matière a donné lieu à un décret, encore imparfait, "recommandant de former à temps des prêtres, des religieux, ainsi que des laïcs suffisamment compétents pour pouvoir diriger des entreprises utilisant ces moyens à des fins apostoliques"⁴.

Comme l'Eglise s'interroge, des éducateurs s'interrogent en vue de la pastorale. Ces lignes ne prétendent pas apporter une solution ; il s'agit simplement de discerner les possibilités qu'offrent particulièrement les techniques de diffusion audio-visuelles ; cette connaissance dès les années de formation est déjà une préparation à l'évangélisation du monde avec l'Eglise. La question est donc celle-ci : "Que peuvent nous apporter, à nous religieux, la télévision et le cinéma ?" Selon l'optique choisie, la réflexion se fera en fonction du service pastoral et d'une plus grande fidélité religieuse ; deux aspects qui sans s'exclure supposent dans les deux cas orientation et choix de valeurs.

1. OPTIQUE PASTORALE

Bien que n'étant pas notre tâche immédiate, le ministère pastoral doit nous tenir constamment en éveil. C'est une façon de toujours poursuivre le but vers lequel nous marchons. Quel est alors le sens des années de formation ? Ces années sont privilégiées pour l'orientation de notre vie. Il faut éliminer à jamais la conception selon laquelle le temps de formation n'est qu'une étape et une époque de passivité en attendant d'entrer dans l'action. Le scolasticat a certes un caractère transitoire ; il est avant tout "temps de formation", ce qui suppose un temps où se fait la communication et la découverte de valeurs fondamentales reconnues et assumées immédiatement et personnellement de telle sorte

3) Décret sur les moyens de communications sociales, n. 2.

4) *Ibid.*, n. 15.

qu'elles se développent et demeurent dans le futur. Autrement mieux vaut ne pas parler de formation. Dans la mesure où cela sera reconnu, tout au scolasticat contribuera à la formation et c'est pourquoi le cinéma et la télévision y auront leur place.

Présence au monde

Le premier aspect de formation qui pourrait être souligné est celui de présence au monde. Nous touchons ici précisément un point très délicat : il atteint dans ses conséquences jusqu'au fondement de la vie religieuse. Henri Amet en a très bien saisi l'importance pour le prêtre et le religieux : "En effet la vocation du prêtre et du religieux est paradoxale ; dans le monde, ils ne sont pas du monde"⁵. Que la vie religieuse nécessite une certaine coupure avec le monde, cela est universellement admis par les religieux. N'allons pas pour autant minimiser l'importance d'une certaine présence au monde, laquelle revêtira des modalités diverses propres à chaque famille, à chaque communauté religieuse. Chacun doit rechercher son équilibre dans les relations et les contacts avec le monde. La présence au monde des Trappistes, présence insaisissable, sera différente de celle des Franciscains. En cela, le cinéma et la télévision ont peut-être un rôle à jouer, spécialement dans les communautés dont les membres, par vocation, sont destinés à l'apostolat, à l'évangélisation, au ministère sacerdotal. Beaucoup le réduiront à un rôle de compensation pour le contact avec l'extérieur, avec le monde qui nous entoure, contact qui se trouve plutôt restreint pendant notre préparation immédiate à l'apostolat. Mais n'y aurait-il que cet aspect à considérer, le problème mériterait d'être posé. Si en plus on veut orienter tout futur prêtre vers l'acquisition de ce que Karl Rahner appelle une "sorte d'instinct de foi vis-à-vis des questions nouvelles, les perspectives changent et s'ouvrent passablement.

Une invasion régulière des spectacles télévisés ou du cinéma dans les maisons de formation ne nous semble pas souhaitable. Ce serait méconnaître la nature profonde de ces maisons et la valeur de la télévision qui impose un choix très judicieux dans les émis-

5) *Ibid.*, 63.

6) BERNARD TURNIER, *Recension de Cinéma-Télévision et Pastorale*, dans *Témoignage chrétien*, 13 février 1964.

sions. Par contre, l'image prendra une valeur de formation positive et efficace si on la reconnaît comme telle et si on agit en conséquence. Personne n'oserait contester l'aspect proprement et intensément culturel de certaines émissions sur l'art, le cinéma, la musique, etc.

2. EXIGENCES DE FORMATION

La télévision et le cinéma, comme tout instrument de formation ou de culture, comportent évidemment certains risques, comme la lecture, les journaux, les conférences, la radio, peuvent en comporter. Mais certaines émissions d'information, bien condensées, peuvent avantageusement nous apporter sur la politique, l'actualité, les problèmes humains, matière à réflexion qu'une préparation adéquate nous fera voir et juger en chrétiens et en religieux. Aidés au besoin par les confrères et les éducateurs, il faut apprendre à lire et à interpréter les événements.

Tout jugement est conditionné par la qualité du regard qu'on porte sur les choses. A la base d'un jugement correct, il y a d'abord un regard profond et attentif qui sait bien voir et tout voir. Ce principal universel, sûr et immuable, appliqué aux techniques audiovisuelles, va se vérifier parfaitement. Il faut donc apprendre à voir un film ou une émission de télévision. C'est un art qu'on doit enseigner aux adultes, comme le mentionne quelque part *Cinéma, télévision et pastorale*⁷⁾.

Mais avant de l'enseigner, il faut le connaître soi-même. Or sur ce point, bon nombre de religieux ont encore beaucoup à gagner. En effet, tous ne sont pas arrivés à la maturité d'un jugement objectif devant l'écran. Ceci pose en termes crus le problème de la formation, tant pour ceux qui la donnent et qui en sont responsables que pour ceux qui la reçoivent, c'est-à-dire qui se l'assimilent, puisqu'il n'y a pas de formation durable et authentique sans "assumation". D'après l'étymologie, le mot "formation" signifierait le fait de se donner une forme : une activité donc par laquelle on se construit une personnalité.

La formation véritable consiste dans *l'apprentissage positif* d'une conduite personnelle et responsable. A-t-on jamais bien

7) *Op. cit.*, 28.

formé par la négative ! L'éducation étant un apprentissage, elle exige une expérimentation que personne ne peut faire à la place de l'apprenti lui-même, et cela aussi bien sur le plan positif que négatif, c'est-à-dire en s'accordant ou en se refusant quelque chose. Ce qui toutefois n'exclut pas la présence d'un guide capable de nous faire profiter de l'expérience des autres. Dans les deux démarches, positive ou négative, la motivation personnelle est toujours requise. Qu'on aide donc l'individu à la découvrir en l'amenant à s'interroger d'abord sur son comportement.

On n'a certes pas le droit de négliger les valeurs qui sont liées au cinéma et à la télévision et dont on n'a peut-être pas suffisamment la perception. L'image influence très profondément les gens : il faut bien s'en rendre compte : les mentalités changent, les sensibilités changent, les manières de penser changent. C'est ce que déclarait en 1951 Son Eminence le cardinal Léger à des religieuses de son diocèse qu'il invitait à prendre conscience des problèmes soulevés par le cinéma. Pour cette raison, il les engageait à dispenser dans leurs maisons une véritable éducation cinématographique : elle seule peut limiter ou supprimer les abus⁸. De même le curé ne doit pas ignorer ceci : lorsque la télévision s'installe dans les foyers de ses paroissiens ou que le cinéma devient leur loisir habituel, c'est comme s'il avait changé de paroisse : il a maintenant à rencontrer d'autres hommes et il doit en tenir compte.

Devant tout ce que cela implique pour la conscience morale, Mgr Garrone a transmis à ses séminaristes en service militaire des directives dont nous ne retiendrons que ce principe : puisque bientôt face à la télévision chacun ne relèvera plus que de soi-même, "le séminariste qui ne se donne pas de discipline personnelle se rend incapable de former un jour les autres en un domaine où l'indiscipline générale est pour les pasteurs source des plus graves inquiétudes"⁹.

Mais pour que les séminaristes aient ce souci de la discipline personnelle en face des moyens de communication audio-visuels, en-

8) *Ibid.*, 41. Allocution de S. E. le cardinal Léger, archevêque de Montréal, à des religieuses de son diocèse (30 août 1951).

9) *Ibid.*, 39. Directives de Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, à ses séminaristes-soldats. Le contexte parle de cinéma, mais l'application de ces directives peut facilement s'étendre à la télévision.

core faut-il qu'ils s'y intéressent. Ce serait une grande faiblesse pour eux, souligne Bernard Turnier, si la télévision n'entrait pas dans l'orbite de leurs préoccupations. Car la fréquentation de la télévision et du cinéma peut favoriser une formation humaine plus complète et une formation chrétienne plus authentique. Elle peut aboutir à une attitude théologique plus concrète et contribuer d'une certaine façon à l'acquisition de la liberté, à cette libération spirituelle dont parle s. Paul. Elle peut donc servir avantagement la formation en vue du service sacerdotal. Dans cette perspective l'usage de la télévision crée une nouvelle exigence pour les éducateurs : ils ont à assurer l'assimilation de ces valeurs positives tout en s'efforçant d'obvier aux risques d'abus possibles.

Formation humaine et chrétienne

Grâce à leur puissance de fascination, les images que nous captions à l'écran nous mettent beaucoup plus étroitement en contact avec l'homme que l'écrit ou la musique. Elles ajoutent à l'écrit, à la parole ou à la chanson, l'expression du geste, le jeu de l'acteur qui nous influence si fortement et nous fait vibrer à son diapason : nous vivons littéralement avec lui, ce que ne peut donner aussi intensément une simple audition ou une lecture. En outre, la télévision peut fournir à l'équilibre humain, du moins pour une certaine part, ce complément que l'on recherche de nos jours dans une initiation à l'art, au théâtre, au cinéma et à la musique. Par elle nous sommes en mesure de rejoindre ces valeurs, même si elles ne sont pas toujours offertes dans leur absolue netteté et dans leur vraie dimension. La télévision peut au moins éveiller et exciter l'intérêt de ceux qui en manquent vis-à-vis des réalités artistiques.

Par le truchement de la télévision, c'est le monde qui entre chez nous en dépit de toutes les distances. Et parce qu'elle nous permet de communier à des événements d'intérêt mondial, la télévision nous ouvre aux difficultés, aux souffrances et aux joies de tous les peuples : elle universalise nos préoccupations en les élargissant à la mesure du monde. Telle série de développements peut aussi bien provoquer une prise de conscience de la solidarité des peuples que satisfaire tout simplement notre curiosité. Ainsi le monde entier s'est-il uni au deuil d'une nation pleurant son président assassiné en suivant sur le petit écran les funérailles de M. Kennedy. Et du-

rant quatre années, par le même moyen, nous avons vécu les diverses phases du Concile.

A cette formation humaine, qui doit être faite et qui se fait de plus en plus de nos jours, soit au niveau collégial ou même en théologie, spécialement par des "ciné-clubs" et l'accès à la télévision, s'ajoute l'avantage d'une formation chrétienne. La foi du baptisé, si elle est authentique, comporte une dimension d'être et d'existence ; elle demande l'exercice d'un jugement chrétien devant l'injustice, le mépris de l'homme ou certaines conceptions de l'amour. La télévision devient alors l'occasion d'un éveil et d'une éducation de ce jugement. Le chrétien apprendra à être lui-même devant toutes les situations de la vie.

Formation théologique

Plus profondément encore se pose le problème d'une formation intégrale. La pastorale d'aujourd'hui requiert une formation théologique plus concrète. "L'attention portée au coeur du mystère chrétien suscite un vigoureux renouveau en liturgie et catéchétique, ainsi qu'une étonnante floraison de l'apostolat des laïcs"¹⁰. Cette évolution entraîne nécessairement une transformation des vieilles méthodes pastorales¹¹. Peut-être plus qu'auparavant les religieux auront besoin d'une solide formation théologique de base ; plus que jamais ils devront traduire la théologie en des termes qui accrochent. "Celui qui n'est pas engagé personnellement, du moins d'une façon intellectuelle et affective, dans la problématique sociale moderne des hommes ne pourra pas non plus prêcher le mystère du Christ accordé maintenant à notre temps"¹². Un séminariste par exemple ne devrait jamais oublier que par vocation il se prépare à transmettre la Parole de Dieu et à éduquer à la foi dans un monde donné. La télévision et le cinéma, par le choc des problèmes tels qu'ils se posent et se vivent, peuvent orienter une réflexion théologique. Un téléthéâtre sur les problèmes de l'amour ou du mariage s'insère parfaitement bien dans un cours de théologie sur le sacrement de mariage. Ne serait-il pas normal que certaines émissions

10) MGR HURLY, *Les études au séminaire et la pastorale*, dans *Supplément de la Vie Spirituelle*, 16 (1963) 147.

11) *Ibid.*, 147.

12) E. H. SCHILLEBEECKX, O.P., *Parole et sacrement dans l'Eglise*, dans *Lumière et Vie*, 46 (1960) 25-45.

ou certains films ayant pour thème la foi, la justice, le droit à la vie, le suicide, la recherche de Dieu, le rationalisme, le positivisme, etc... soient repérés et regardés par les professeurs et les élèves, étudiés en les intégrant même occasionnellement à un cours régulier où professeurs et élèves échangent et discutent, apprennent quel visage du Dieu Vivant présenter à ceux qui souffrent, à ceux qui croient aimer, à ceux qui cherchent le bonheur, la Vérité...

Au niveau de l'enseignement et de la recherche, l'impulsion donnée par Gustave Thils à ce qu'on est convenu d'appeler maintenant, faute de mieux. "la théologie des réalités terrestres", devra prolonger les chapitres sur l'art, la technique et les loisirs par un chapitre sur les techniques de diffusion. Des maîtres en théologie ne doivent pas ignorer ces nouveaux traités qu'on est en train d'élaborer et auxquels le schéma 13 de Vatican II fournit un apport précieux, sinon directement, du moins par une vision d'ensemble conçue en fonction de la "*présence de l'Eglise au monde moderne*".

Formation à la liberté

Soulignons enfin que la fréquentation de la télévision et du cinéma peut se révéler une école de liberté et former à la libération, au sens paulinien du mot. La situation actuelle de l'ensemble des séminaires par exemple peut-elle refléter cet aspect de formation à une liberté adulte devant la télévision et le cinéma ? Une réponse négative ne semble pas téméraire et sans fondement, pour autant que la vraie liberté, comme l'éducation, consiste dans l'assimilation de certaines valeurs. La liberté est le fruit d'une conquête, et d'une conquête qui ne va pas sans luttes et sans risques. L'éducation à la liberté est quelque chose de progressif, comme toute éducation, et elle suppose d'abord une certaine marge de liberté laissée au sujet, afin qu'il ait la possibilité de s'y exercer véritablement. Cela veut dire en matière de télévision et de cinéma qu'au lieu d'en supprimer presque totalement la fréquentation pour le religieux et de se limiter à quelques permissions occasionnelles très rares, il faudrait lui laisser la possibilité d'une option personnelle, tout en le dirigeant et en l'orientant dans son comportement. Ainsi il arrivera à un usage équilibré et sensé, c'est-à-dire à une certaine liberté.

Il y a évidemment des dangers, comme les pertes de temps. On comprendrait assez mal qu'un étudiant ne puisse pas assurer

ses études avec tout le sérieux que cela exige, même devant le choix entre une émission de télévision et un travail qui urge. Chacun apprend à juger du temps dont il dispose avant d'aller à un spectacle ou à une émission ; quelques-uns en profiteront plutôt pour une lecture. Il ne serait sans doute pas normal qu'un religieux passe tous ses loisirs ou la plupart de ses temps libres devant la télévision. Le plus urgent serait alors de l'amener à découvrir par lui-même cette anormalité. Mais cette occasion ne lui sera même pas offerte si on lui défend d'y aller, sachant très bien que le problème demeurera le même après le temps de probation et avec des conséquences encore plus graves.

Le rôle d'un responsable et de tout éducateur ne saurait se résumer en une défense en matière de télévision et de cinéma. "L'éducation consiste, en effet, à mettre entre les mains de quelqu'un les armes dont il a besoin pour faire son chemin"¹³. Une fréquentation orientée de la télévision crée une exigence de plus pour les éducateurs devant les risques d'abus possibles et même certains : il faudra les corriger. Il n'est pas besoin d'un long développement pour le démontrer ; il y aura des abus comme partout où il y a de l'humain, étant donné surtout l'aspect spectaculaire de l'image. Mieux vaut que ces abus se présentent au temps de la formation où il y a plus d'espoir de les corriger en orientant la conduite future. Même si dans la suite la situation change complètement, le comportement devra toujours être motivé par certains principes de base. C'est à la recherche de ces principes, sujets à variations avec les individus, qu'éducateurs et éduqués doivent s'appliquer ensemble dans un effort commun.

13) *Cinéma, Télévision et Pastorale*, p. 42. Allocution de S. E. le cardinal Léger.

CONSULTATION

Plusieurs lettres de nos lecteurs manifestent une certaine inquiétude au sujet de la psychanalyse, en particulier à la suite de l'expérience des moines bénédictins du Mexique. Le P. Melançon nous dit ce qu'il faut en penser.

Il y a quelque temps, on publiait dans les journaux la description sommaire d'une expérience systématique de psychanalyse, qui se poursuit dans un monastère de Bénédictins, au Mexique. Certains détails de cette expérience sont de nature à rendre perplexe, et notamment cette affirmation *excessivement grave* : "Sur soixante membres une vingtaine sont encore au monastère. [...] Parmi les quarante sortis, plusieurs ont quitté l'abbaye pour pouvoir se marier".

Une autre affirmation est pour le moins étrange : "Le père Grégoire [prieur] précise qu'il a résisté à la "tentation" de choisir des psychanalystes catholiques". Et l'on ajoute : "La psychanalyse en monastère porte tout spécialement sur le sentiment religieux. Elle recherche impitoyablement toutes ses tares et fait découvrir peu à peu les tromperies et les mensonges pour ne laisser que ce qu'il y a d'authentique, véritable ascèse..."

Reprenons ces affirmations, pour les analyser très brièvement, car elles comportent des problèmes excessivement complexes. En bref, il faut dire qu'il est impensable que, *en réalité*, quarante moines sur soixante aient raison de quitter la vie religieuse, à la suite de ces séances de psychanalyse. La vocation ne se juge pas seulement par des critères humains, mais surtout par des critères surnaturels. Sans doute, certaines qualités humaines sont indispensables, mais la vocation religieuse n'est pas fondée uniquement ni même surtout sur elles. La vocation est un appel de Dieu, qui confère aux âmes appelées les grâces requises et auxquelles il faut correspondre.

Comme on l'a fait remarquer, le père a résisté à la "tentation" de choisir des psychanalystes catholiques, et l'on ajoute que la psychanalyse en monastère porte tout spécialement sur le sentiment religieux. Or, qu'est-ce que des psychanalystes non catholiques peuvent comprendre dans le sentiment religieux authentique, surtout quand il s'agit d'un sentiment religieux beaucoup plus évolué que celui de la plupart des catholiques ordinaires, puisqu'il s'agit en l'occurrence de *moines contemplatifs* ?...

On dit encore que plusieurs moines ont quitté l'abbaye pour pouvoir se marier. Or, l'aptitude au mariage n'est aucunement un obstacle au célibat religieux ; bien au contraire, le religieux et le prêtre doivent avoir atteint un équilibre affectif relativement satisfaisant, c'est-à-dire une aptitude normale au mariage qu'ils sacrifient au Seigneur, sous l'impulsion de la grâce divine, et dont la sublimation s'effectue progressivement.

Par ailleurs, on a raison de prétendre qu'il n'existe aucune opposition entre les réelles valeurs humaines et la religion, mais il serait faux de croire que seule la psychanalyse puisse développer ces valeurs. En effet, la grâce développe *tout ce qu'il y a de bon* dans chaque nature humaine concrète, pour l'intégrer à la sainteté, même la plus haute. Mais pour arriver à ce but, l'ascèse aidée de la grâce doit faire disparaître les tendances mauvaises qui résultent du péché originel et des péchés personnels.

Il serait absolument erroné de croire que la psychanalyse doit ou peut remplacer les moyens ascétiques traditionnels de la tendance à la perfection chrétienne. Bien au contraire, car les procédés ascétiques, complétés par les purifications passives des sens et de l'esprit, exposés par les grands Maîtres de la spiritualité, fournissent un arsenal de moyens de sanctification et même *d'humanisation*, qui atteignent beaucoup plus efficacement et beaucoup plus profondément les "tromperies et mensonges", les compensations qui se rencontrent dans l'âme non encore purifiée.

En effet, quand ces moyens ascétiques sont utilisés avec *compétence* et générosité, ils appellent à une échéance relativement brève, — et beaucoup plus rapidement que la psychanalyse ! — l'action du Saint-Esprit, qui est *un psychanalyste sans égal*. Il vient aider l'âme très efficacement à découvrir et à purifier tous les recoins obscurs, qui font obstacle non seulement à l'épanouissement de la grâce, mais même à l'humanisation véritable, qui se rencontre d'ailleurs le plus souvent dans les sommets de la sainteté, mais seulement là. Il serait utopique de croire que la psychanalyse pourrait conduire à ces sommets, même si dans certains cas elle peut aider.

Cependant, il faut préciser que les purifications passives des sens et de l'esprit, qui ont certaines ressemblances avec la névrose et que celle-ci accompagne parfois, ne peuvent recevoir aucune aide directe de la psychanalyse comme telle. En effet, les deux ne sont pas du tout sur le même plan; les purifications passives évoluent sur le plan surnaturel et sous l'influence du Saint-Esprit et de ses dons, tandis que la psychanalyse comme telle se maintient exclusivement dans l'ordre naturel.

Il faut ajouter que l'Eglise n'est pas opposée à la psychanalyse, et même elle encourage les recherches en ce domaine, mais pour autant que les savants respectent l'intégrité de la saine doctrine. Les réserves de l'Eglise à ce sujet ne concernent pas les buts de la psychologie moderne, mais certains moyens que cette science utilise et qui peuvent faire courir un danger réel à la vie morale. Ainsi, l'Eglise condamne la méthode pansexuelle, dans laquelle le psychothérapeute donne des conseils de libération, qui sont contraires aux lois morales et à la conscience.

En conséquence, si la psychanalyse est maniée imprudemment, elle risque de déclencher des catastrophes. Elle est une technique encore en pleine évolution; elle ne doit pas devenir une religion de remplacement, moins encore une religion de salut !

Ovila MELANÇON, c.s.c., Aumônier
Maison de la Providence
Ste-Adèle-en-Haut, Qué.

LES LIVRES

S. S. PAUL VI, *Mysterium fidei*. La doctrine et le culte de la sainte eucharistie. Fides 1965, 70 pp.

Les éditions Fides publient sous un format commode l'encyclique de Paul VI sur l'eucharistie. La traduction est celle de l'édition hebdomadaire de *l'Osservatore Romano* du 17 septembre 1965. L'impression claire et la présentation soignée faciliteront la lecture de ce document. Remarquons en passant que sous l'aspect doctrinal, ce rappel par Paul VI de vérités anciennes ne ferme pas la voie aux recherches théologiques qui se proposeraient de mieux expliciter le grand mystère de l'eucharistie.

LECLERC, Georges, C.S.C., *La célébration des sacrements*, Edit. Fides, Montréal et Paris 1965, 213 pp.

Le présent ouvrage, élaboré en équipe, a retenu "deux aspects de la théologie sacramentaire : l'aspect signe sacré et l'aspect communautaire ou signe d'Eglise" (Introd. p. 9). "Cet ouvrage n'est pas un exposé synthétique de la théologie sacramentaire. Son but est plutôt de répondre à un besoin concret : fournir des monitions pour la célébration des sacrements. Avant de présenter les textes des monitions, il convenait de donner pour chaque sacrement (I) un bref exposé doctrinal, auquel s'ajoutent des notes pastorales pour l'usage des monitions et d'autres suggestions pratiques. Puis (II) le texte des monitions, élaboré en vue de l'utilisation courante dans un milieu normal de paroisse... Enfin (III) en plus d'une brève bibliographie sur les sacrements en général... pour chaque sacrement en particulier quelques indications bibliographiques, susceptibles d'un usage courant" (Introd. p. 18). Il s'agit, comme on le voit, d'un petit volume appelé à rendre de précieux services.

LOUIS-ANTOINE, O.F.M. Cap., *La Pâque de chaque jour*. Tome I, *De l'Avent à la Trinité*. Ed. N.-D. de la Trinité, Blois 1964, 488 pp.

Ce volume nous présente un thème de méditation pour chaque jour de l'année, au fil de la vie liturgique, invitation quotidienne à nous associer à la mort et à la résurrection du Christ, et à réaliser avec Lui notre "Pâque". Basées sur les textes bibliques du bréviaire, ces méditations mettent en contact avec la Parole vivante de Dieu adressée à son Eglise au cours de l'année. A chacun ensuite d'adapter sa vie à cette Parole.

GLEASON, Robert W., S.J., *Qu'est-ce que la grâce ?* Coll. Vivre et croire. Edit. Casterman 1965, 268 pp.

Les livres du P. Gleason sont existentiels et vivants. Il sait tirer les valeurs vitales des vérités dogmatiques les plus élevées. Dans le volume qui nous est présenté ici, il insistera plus sur le don personnel de Dieu à l'âme que sur l'essence de la grâce en nous. Ce qui compte, en somme, ce n'est pas tant de connaître la nature de la grâce créée (il en traitera cependant) que d'insister sur la vie même de Dieu en nous, sur la grâce *incrée* et sur toutes ses conséquences dans la vie du chrétien. La première partie du traité esquisse un développement historique de la grâce qui jettera des lumières précieuses sur la seconde partie qui systématise les données catholiques. L'A. adresse son livre non seulement aux prêtres, mais aux laïcs cultivés qui se passionnent de plus en plus pour les questions théologiques. Nous pensons qu'ils ne seront pas déçus.

KÜNG, Hans, *La justification. La doctrine de Karl Barth. Réflexion catholique*. Coll. Textes et Etudes théologiques. Desclée de Brouwer 1965, 444 pp.

Chaque volume du jeune et brillant théologien de langue allemande est salué avec enthousiasme par les théologiens français. Les moines de Ligugé viennent de nous offrir la traduction de son important travail sur la justification d'après Karl Barth et l'essai de réponse catholique à cette doctrine. Küng passe en revue toute la doctrine du grand théologien protestant. Il le fait avec une objectivité que Barth lui-même reconnaît dans une lettre préface qu'il a adressée à l'auteur. Qui ne voit alors l'intérêt œcuménique d'une telle oeuvre ? Si Küng a su montrer, par ses analyses profondes, qu'un des plus grands théologiens protestants a des vues très voisines de celles de l'Eglise catholique sur une question aussi fondamentale que la justification, n'en serait-il pas ainsi sur bien d'autres points ? Des études sans préjugés montreraient sans doute que ce qui sépare est moins profond que ce qui unit. Après avoir cherché longtemps surtout ce qui nous divise, ne serait-il pas urgent de trouver ce qui nous rapproche ? Küng vient de nous donner un exemple dans cette voie. Son volume ouvre des perspectives très importantes en œcuménisme et sa parution en français est un véritable événement.

Le décret de Vatican II sur l'œcuménisme, son origine, son contenu et sa signification. Textes latin-français. Commentaires par le Card. Lorenz JAEGER. (Coll. Eglise vivante). Edit. Casterman 1965, 200pp.

Les spécialistes, protestants et catholiques, s'accordent à reconnaître que ce décret crée une situation œcuménique nouvelle. Il marque l'entrée franche et massive de l'Eglise catholique dans le dialogue inauguré entre les Eglises chrétiennes sur le mouvement œcuménique. Malgré sa clarté, le texte avait be-

soin d'un commentaire car tous les termes font partie d'une histoire longue et délicate. Le Card. Jaeger était tout désigné pour le composer. Depuis la fin de la guerre, il s'occupe, au nom de l'épiscopat allemand, des questions œcuméniques dans l'ensemble du pays. Il a de plus été mêlé à l'élaboration du décret comme membre de Secrétariat pour l'Unité des Chrétiens. Voilà donc l'assurance de posséder un commentaire basé sur des documents de première main.

RASTOUIL, M^{sr} de Limoges, dans *l'unique sacerdoce du Christ. L'apostolat des laïcs par la confirmation*. (Coll. Théologie, pastorale et spiritualité). Edit. Lethielleux 1965, 130pp.

"Les laïcs ne sont pas prêtres... dit l'A., mais ils sont membres du Corps du Christ qui est tout sacerdotal" (p. 4). Leur apostolat, avec ses pouvoirs et ses devoirs, dérive du sacerdoce du Christ. Or, pour l'A., cette participation au sacerdoce du Christ dans l'apostolat est fondée sur la confirmation. Ce petit livre développe ces idées et leurs implications pastorales. Il éclairera laïcs et prêtres et les aidera à mieux comprendre les données théologiques du document conciliaire sur l'apostolat des laïcs. La composition de ce livre a été fortement encouragée par S. S. Paul VI.

Concilium. Revue internationale de Théologie. N. 9 : Spiritualité. Edit. Mame, Tours 1965. 145 pp.

Le présent cahier a pour objet la *spiritualité*, c'est-à-dire l'existence pour autant qu'on désire en dégager les lignes d'orientation concrète. L'Eglise, au Concile de Vatican II, veut se situer autrement dans le monde pour que l'Évangile y apparaisse mieux témoigné. Ce fascicule prend acte de cette nouvelle situation et étudie les problèmes actuels de spiritualité dans le peuple chrétien.

Nouveautés

Thierry MAERTENS - Jean FRISQUE

Guide de l'assemblée chrétienne

t. V 270 pp.

La Constitution sur la liturgie, promulguée au Concile en décembre 1963, demande aux prêtres d'attacher une grande importance à la préparation de l'homélie et du commentaire, et elle rappelle à tous les chrétiens la valeur des textes liturgiques pour l'alimentation et l'approfondissement de leur vie de foi. C'est pour aider les uns et les autres qu'a été conçu ce GUIDE. Le cinquième tome concerne la liturgie du 15^e au 24^e dimanche après la Pentecôte et fêtes primant le dimanche.

Henri VAN LIER

Les humanités du XX^e siècle

95 pp.

Ce manifeste ne désire se perdre ni dans le sable des réformes particulières ni dans la description d'un idéal inaccessible, moins encore dans les récriminations contre ce qui est bien mort. L'A. a longuement pratiqué l'enseignement secondaire et le supérieur, et c'est un gage d'efficacité; mais en philosophe il dépiste et propose l'essentiel. Et pour autant il aère, il inspire, et s'il dérouté parfois, c'est que l'essentiel est déroutant.

Florent GABORIAU

Nouvelle initiation philosophique

t. V : Les grandes étapes de la pensée.

Décisions 2 680 pp.

Trois thèmes dominent toute la philosophie moderne : la liberté, la mort, le moi. Les voici rassemblés : ils s'enchaînent comme une question qui fait l'inquiétude de l'homme. Je suis libre, mais dans quelle mesure ? Puisque je meurs fatalement, que suis-je donc, au total, libre et condamné ? L'ontologie concrète se fait ici anthropologie précise, et pour autant tragique. Les grandes étapes de la pensée longent ici des gouffres où il est naturel que la science de l'homme veuille plonger le regard et s'attarder. Ouvert à tous les horizons du dialogue, ce livre se fait le lieu de rencontres passionnantes. Les divergences mêmes, irréductibles, conditionnent l'apprentissage de l'occuménisme le plus large et du discernement qui convient à la vie de tous les jours.

aux

Editions

CASTERMAN

LES DISQUES

La compagnie **Select** prolonge tous les jours sa série de disques à l'intention des jeunes. Nous sommes heureux de vous présenter aujourd'hui :

Le Père Ambroise, V. 1. Fond sonore : Paul de Margerie.

Select SP-12.093

Le P. Ambroise raconte ses histoires, apprenant aux jeunes "les vraies dimensions du monde". "L'enfant Jésus dans les bras du P. Ambroise, n'est-ce pas l'une des liturgies de l'Eglise de par le monde" (Card. Léger).

Les Petits Chanteurs du Mont-Royal. Panorama de la Renaissance. Direction : Léandre Breault, c.s.c.

Select M-298.104

La Maîtrise est une école de chant rattachée à une grande église, où les enfants reçoivent une solide formation musicale en même temps qu'un enseignement scolaire complet, en retour de quoi ils y assurent le chant liturgique. Fondée en 1956, par l'Oratoire St-Joseph à Montréal, la Maîtrise des Petits Chanteurs de Montréal est considérée aujourd'hui comme l'une des meilleures non seulement au Canada mais même à l'étranger.

Raoul Roy, Vol. 2. Chansons des navigateurs gaspésiens. Arrangement et direction d'orchestre : François Dompierre.

Select M-298.095

Raoul Roy exécute ici avec le charme qu'on lui connaît des chansons de folklore de la région gaspésienne, recueillies pour la plupart par lui-même. Raoul fait de plus en plus sa marque parmi nos chansonniers canadiens.

Christiane Oriol. Arrangement et direction d'Orchestre : Jacques Lacombe.

Select SP-12.118

Christiane Oriol a 20 ans, elle est Parisienne, mais sa famille, corse et provençale, lui a légué le goût du soleil et une robuste confiance. Cette confiance, elle a décidé un jour de la faire partager à ceux qui ont perdu l'espoir. Ses chansons, sa guitare, sa voix, Christiane les a mises au service de tous les jeunes, avec les dons que la nature lui a accordés.

Tous ces disques sont en vente chez **ED. ARCHAMBAULT (500 est, rue Ste-Catherine, Montréal)**, où vous trouverez le choix le plus complet de musique au Canada.